

Additif n°1

16.03.2025

**Règlement particulier du 46^{ème} Critérium Jurassien
4 et 5 avril 2025**

N°1.01

Objet : Délai d'inscription (report)

III. DISPOSITIONS GENERALES

Art.11 Demande d'engagement, inscriptions.

11.1 Les inscriptions sont à adresser, simultanément au paiement des droits d'engagement (art. 12.1), à l'adresse suivante :

Critérium Jurassien, Case Postale 265 ; CH-2800 DELEMONT
e-mail : DC@criterium-jurassien.ch (inscr. Via le formulaire en ligne sur notre site
www.criterium-jurassien.ch)

Délai d'inscription : **23.03.2025** à 24.00 h (timbre postal) Les engagements électroniques doivent être envoyés avant la date de clôture des engagements. L'heure de départ inscrite sur l'inscription fera foi. Tout engagement incomplètement rempli sera refusé. Les engagements électroniques (www.criterium-jurassien.ch) seront obligatoirement officialisés par signature originale du concurrent/conducteur lors du contrôle administratif.

Julien Grosjean
Directeur de Course

Andreas Michel
Président de la CSN